



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupeement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles

N° Entreprise : 473841139

GEPL - Règlement du CHALLENGE 50 cm - Interclubs - 2023

Le challenge a pour objectif de récompenser les cavaliers qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des épreuves 50 cm organisées lors des concours Interclubs repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

- Participation :**
- Le challenge est ouvert à tout cavalier dont le cercle est affilié à l'interclubs et détenteur d'une licence L01, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL, montant toute monture immatriculée ou identifiée à la FRBSE.
 - Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.
 - Le cavalier doit participer à 8 concours dressage inclus en 50 cm, et ce dans les cercles affiliés à l'interclubs pour que ses résultats soient comptabilisés.
 - Un cavalier peut être classé dans 2 challenges de hauteurs joutantes.
 - Pour être repris dans les 2 challenges il devra monter 2 montures différentes par journée.
 - Un cavalier peut changer de hauteur et ce après le deuxième concours de la saison. Dans ce cas, il monte avec les points acquis. Passé cette date, il peut changer de hauteur mais uniquement avec des points de participations (1 point par épreuve)
 - Le cavalier ne pourra avoir participé lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 60 cm.
 - Pour être repris au challenge, le cavalier devra participer à une épreuve de dressage.

- Epreuves :**
- Chaque concours comprend deux épreuves obligatoires comptant pour le challenge, sauf en cas d'épreuves fermées.
- Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.
- Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour le challenge ou non.
- Pour toutes les hauteurs, uniquement la première épreuve, après élimination le moniteur peut encadrer le cavalier

Répartition des points :

- Les points sont attribués en fonction de la meilleure place obtenue dans l'épreuve.
1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Eliminés ou Abandons = 0.
- Les 7 meilleurs résultats + le dressage seront pris en compte si vous faites plus de 7 concours 1 point par épreuve sera attribué.

Remarque : Si un cavalier monte plusieurs montures, les points sont attribués à la meilleure paire de la journée. En cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classé avant les autres ex-æquo à cette place, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Age des cavaliers :

A partir de 60 cm : 8 ans pour les cavaliers montant un poney et 10 ans pour les cavaliers montant un cheval.

Nombre de parcours par monture :

De 40 cm à 80 cm laissé à l'appréciation du responsable du club
En 90 cm max 2 parcours par jour.

Paddock et Piste :

Seuls les moniteurs sont autorisés au paddock et à la reconnaissance de piste. Les accompagnants marchant les équidés au paddock doivent avoir une assurance L01 minimum.

- Prix :**
- Le cercle organisateur offrira coupes flots et lots.

G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège – www.gepl.net – secretariat@gepl.net

Tél 04/279 46 26 - **Fax** 04/277 03 04 - **ING** BE03 3400 4083 1984 - **TVA** BE 473 841 139

RPM Tribunal de l'entreprise de Liège – division Liège



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles

N° Entreprise : 473841139

Des bons pour des leçons seront donnés aux 3 premiers cavaliers classés sur l'ensemble de la journée (20 € - 15 € - 10 €).

En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, tous les classés du challenge recevront des lots distribués par le sponsor du challenge.

Sélection :

- Les 10 premiers cavaliers en ordre de classement du challenge 50 cm seront qualifiés pour la finale du Trophée Ferme Lucas organisée par le GEPL.
- Le classement de ce challenge servira de base à toute sélection nationale ou communautaire.